

## Inter Invest lance un PER à capital garanti

Intitulé Mon PER, le produit propose trois formules de gestion dont deux avec une garantie en capital partielle ou totale.



Le groupe Inter Invest a annoncé ce lundi 25 septembre 2023 le lancement de Mon PER, un plan d'épargne retraite à capital garanti.

Les épargnants ont le choix parmi trois formules de gestion :

- Horizon, la gestion pilotée par Inter Invest, qui sécurisera leur épargne au fur et à mesure de l'approche de leur retraite. Leur capital est garanti à 100% à la retraite, tout en profitant de la performance du profil qu'ils auront sélectionné : Prudent Garanti, Équilibre Garanti ou Dynamique Garanti.
- Électron : la gestion libre pour ceux qui veulent piloter leur épargne librement. Ils choisiront le pourcentage de capital garanti qu'ils souhaitent sécuriser à la retraite.
- Partition, une seconde gestion pilotée, qui permet aux épargnants de composer leur PER sur-mesure parmi trois modules thématiques en gestion pilotée (Durable, ETF Équilibré, Conviction) et de maintenir leurs objectifs de performance jusqu'à la retraite. Cette formule ne propose pas la garantie de capital à la retraite.

« Outre la sortie en capital unique et/ou rente, le client peut sélectionner la sortie en capital programmée, pour percevoir son épargne en versements programmés, en nombre illimité, pour continuer à faire fructifier son épargne », précise Inter Invest dans un communiqué.

Le groupe précise également ne pas percevoir de rétrocessions des sociétés de gestion pour les gestions pilotées et que les frais des mandats Horizon et Partition intègrent des commissions de performance *High-Water Mark* (HWM) perçues en cas de performance du portefeuille du client.

Le capital est garanti à la retraite par un certificat de BNP Paribas (1). En cas de sortie avant l'échéance, le capital n'est pas

garanti, avec un risque de perte partielle ou totale en capital, le prix de revente dépendant des conditions de marché en vigueur. L'épargnant supporte le risque d'un défaut de paiement et de faillite de l'émetteur du certificat ainsi que le risque de défaut de paiement, de faillite et de mise en résolution du garant de la Formule.

(1) Émetteur : BNP Paribas Issuance B.V., véhicule d'émission dédié de droit néerlandais. Garant de la formule : BNP Paribas S.A. Notations de crédit au 14 septembre 2023 : BNP Paribas Issuance B.V. : Standard & Poor's A+ / BNP Paribas S.A. : Standard & Poor's A+, Moody's Aa3 et Fitch Ratings AA-.